48e ANNÉE. — N° 16,831

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 1er AOUT 1918
SAINTE ESPÉRANCE
SOLEIL : lever 5h48 ; coucher 8h28
LUNE : nouvelle le 6 ; P. Q. le 14

LE GÉNÉRAL GOURAUD

Ce n'est pas une si médiocre école que celle qui produit des officiers généraux tels que Galliéni, Joffre, Lyautey, Mangin, Gouraud, pour n'en citer que quelques-uns; c'est pourtant cette école d'Afrique dont certains parfois ont médit avec une légèreté déconcertante. Tous ces généraux appartiennent à l'armée coloniale. Tous ont conquis des territoires à la France dans le continent noir à travers l'immensité duquel, en ce dernier tiers de siècle, ils ont si glorieusement promené le drapeau aux trois couleurs. Et tous aussi écrivent noblement chaque jour ou ont déjà écrit leurs noms sur le livre d'or que préparent les événements en cours pour la plus profonde admiration de la postérité. Qui, précédant déjà le verdict de cette postérité, n'a voué son admiration au mâle langage de l'ordre du jour adressé par le général Gouraud « aux soldats français et américains de la quatrième armée », celle qui tenait les lignes de Champagne ?

L'homme est tout entier dans cet ordre du jour : « Le bombardement sera terrible, déclare le général; vous le supporterez sans faiblir. L'assaut sera rude, dans des nuages de poussière, de fumée et de gaz; mais votre position et votre armement sont formidables. Dans vos poitrines battent des cœurs braves et forts d'hommes libres. » Et le général ajoute : « Personne ne regardera en arrière, personne ne reculera d'un pas. » Il conclut ainsi : « Et c'est pourquoi votre général vous dit : cet assaut, vous le briserez, et ce sera un beau jour. » Et cet assaut, les héroïques troupes l'ont brisé, en effet, comme l'avait prédit leur chef dans cette page où Gouraud se révèle avec sa force d'âme dont il connaît l'irrésistible influence sur le moral de ses soldats qui l'aiment comme un père.

Il y a ceci de particulier dans le cas de Gouraud, c'est que l'affection filiale dont l'entourent ses soldats de Champagne, les noirs de l'Afrique occidentale où il a si bravement et si brillamment guerroyé la ressentaient à un égal degré. Il est de ceux qui sont nés pour commander et dont le commandement emprunt de bonté et de fermeté à la fois, obtient de la part de ses subordonnés une obéissance qui se traduit par le dévouement le plus complet et atteint quand il le faut les limites du dernier sacrifice. Les grands chefs possèdent seuls cette autorité qui enfante des prodiges. A Bordeaux, où il est souvent venu pour s'embarquer et où il a débarqué non moins souvent, on s'est tenu peut-être mieux au courant qu'ailleurs de la grandeur de son œuvre au Soudan d'abord, en Mauritanie ensuite.

Parmi les potentats sanguinaires qui ont si cruellement désolé le Soudan, Samory s'était toujours distingué par la terreur qu'inspirait sa férocité. Ses victoires l'avaient rendu maître d'un immense territoire dans le haut Niger. Plus longtemps qu'Ahmadou-Cheikhou, fils et successeur du fameux prophète El-Hadj-Omar, et que le marabout Mahmadou-Lamine, dont la tête, trophée macabre, grimace dans une vitrine du muséum du Jardin-Public de Bordeaux, il sut déjouer les poursuites incessantes de nos colonnes. Mais après la destruction de l'empire d'Ahmadou et la mort de Mahmadou-Lamine tué dans une rencontre, son heure était venue. Pris entre plusieurs colonnes dont les habiles manœuvres avaient réussi à le cerner, Samory fut fait prisonnier par Gouraud avec toute son armée. Sa capture acheva la conquête et la pacification du Soudan. En Mauritanie, Gouraud avait témoigné avec encore plus d'éclat peut-être ses grandes qualités d'organisateur.

Il fallait en finir avec les Maures de la Mauritanie. La France payait, sous le nom de « coutumes » des pensions assez rondes à une foule de leurs petits chefs, sous la condition que de la rive droite du Sénégal, qu'ils habitaient, ils ne franchiraient plus en armes le fleuve pour venir piller les territoires de la rive gauche habités par les noirs. Ils ne pillaient plus, mais ce tribut des « coutumes » payé par nous, entretenait chez eux des sentiments d'orgueil dont les manifestations étaient devenues intolérables pour la dignité même de la France. Gouraud parut. Il avait à lutter contre des tribus qui passaient pour indomptables. Son expédition compte parmi les plus mémorables pour l'habileté avec laquelle elle fut conduite et la rapidité des résultats qu'elle obtint en assurant désormais à la France, malgré les difficultés d'exécution, son autorité sur toute la rive droite du Sénégal.

Le reste de la carrière de Gouraud se déroule maintenant tout près de nous. Quand le résident général du Maroc, général Lyautey, devient ministre de la guerre, c'est Gouraud qu'il appelle à Fez pour le remplacer. A Fez, il s'acquitte de ses nouvelles fonctions en inspirant aux Marocains une estime que n'a jamais dépassée celle de ses soldats. Puis, c'est aux Dardanelles qu'il va prendre la succession du général d'Amade. Là encore, il gagne rapidement les sympathies de nos alliés anglais qui apprécient en lui les hautes qualités militaires jointes aux qualités de l'homme loyal et courtois. Malheureusement il est grièvement blessé au cours d'une visite dans une ambulance. On lui ampute un bras. Mais dès qu'il est rétabli, il reprend du service. On a vu ces jours-ci le glorieux mutilé à l'œuvre en Champagne. Trompés par un stratagème du général qui a laissé sur sa ligne d'avant-garde de simples garnisons de mitrailleuses, la garde prussienne croit avoir emporté sa position de défense principale quand elle a eu réduit la résistance des petites garnisons. On voit alors la garde se déployer sans défiance pour partir à l'assaut. Mais soudain les rafales de nos canons s'abattent sur ces masses en mouvement, et c'est un horrible carnage. Ce qui reste des bataillons ennemis disloqués reflue péniblement vers les lignes de départ. Tel fut le succès du stratagème du général. On ne soutiendra plus maintenant que l'Afrique soit une si mauvaise école de guerre.

Alban DERROJA.

Vives et inutiles réactions ennemies sur le front de notre contre-offensive

Paris, 31 juillet. — L'événement confirme nos prévisions. L'ennemi établit sa ligne de résistance, pour le moment du moins, entre l'Ourcq et la Vesle, et, pour ne plus être obligé de continuer à reculer sous notre pression, il a fait venir de nouvelles divisions, a mis en ligne ses meilleures unités, et il a, dans la journée du 30, multiplié ses contre-attaques sur tout le front afin de nous empêcher d'avancer.

Cette réaction est motivée par la nécessité de calmer la très pénible impression qu'a produite à Berlin la nouvelle de l'abandon de la Marne et du recul au nord de l'Ourcq. De plus, ainsi que nous l'avons déjà dit, les hauteurs au sud de la Crise, les plateaux qui dominent la rive droite de l'Ourcq entre Fère-en-Tardenois et Ronchères, la région très mouvementée et boisée des contreforts occidentaux de la montagne de Reims, constituent pour l'ennemi de très bonnes positions de défense, sur lesquelles il peut pendant longtemps prolonger la résistance. C'est dans ces deux derniers secteurs, autour de Sergy d'une part et de Sainte-Euphraise d'autre part, que, hier, les contre-attaques de l'ennemi ont été les plus nombreuses et les plus violentes. Néanmoins elles ne nous ont pas fait reculer.

Quant à la position d'Hartennes, située sur la route de Soissons à Château-Thierry, entre Villemontoire et Oulchy, nous faisions bien de douter hier de son enlèvement par nos troupes, car elle est toujours entre les mains de l'ennemi.

Au sujet des événements futurs, il serait vain, en l'absence de renseignements sur l'état après seize jours de durs combats des armées en présence et sur leurs disponibilités, de vouloir faire des hypothèses et prédire ce qui va se passer.

De notre part, la continuation de l'offensive ne peut avoir lieu que si elle ne nous expose pas à subir des pertes qui ne seraient pas en proportion du résultat à atteindre. Du côté de l'ennemi, il est certain, comme il l'avoue lui-même, qu'il a besoin de réorganiser ses troupes et de procéder à une nouvelle préparation avant de tenter contre les alliés le coup décisif. Quant à dire si le coup sera porté sur le même terrain afin d'y prendre une revanche ou sur un autre point du front, il est possible que l'ennemi lui-même ne soit pas encore fixé à ce sujet.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 30 juillet (23 heures)

Sur la rive droite de l'OURCQ des combats locaux nous ont permis de progresser sur la route au nord-est de FERE-EN-TARDENOIS.

Dans la région de SERGY nous avons maintenu nos gains contre plusieurs réactions de l'ennemi.

Au sud-ouest de REIMS les Allemands ont contre-attaqué de part et d'autre de SAINTE-EUPHRAISE. Toutes leurs tentatives pour enlever SAINTE-EUPHRAISE ont échoué en dépit d'une légère avance réalisée par eux à l'ouest de ce village.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Du 31 Juillet (14 heures)

LES ALLEMANDS ONT ATTAQUÉ, APRES UN FORT BOMBARDEMENT, NOS NOUVELLES POSITIONS A L'EST D'OULCHY-LE-CHATEAU. NOUS AVONS REPOUSSÉ L'ASSAUT ENNEMI ET MAINTENU INTACTES NOS LIGNES.

SUR LA RIVE DROITE DE L'OURCQ, DE VIFS COMBATS SE SONT LIVRES AU NORD-EST DE FERE-EN-TARDENOIS. LE VILLAGE DE SERINGES A PASSÉ DE MAIN EN MAIN, ET A ETE FINALEMENT ENLEVE PAR UNE CONTRE-ATTAQUE DES AMERICAINS.

De nombreux coups de main ennemis près de **MESNIL-SAINT-GEORGES**, à l'est de Montdidier, au **BOIS LE PRETRE**, sur la **RIVE DROITE DE LA MEUSE** et dans les **VOSGES** n'ont obtenu aucun résultat.

De notre côté, nous avons effectué une incursion dans les lignes allemandes au **NORD-EST DE PERTHES-LES-HURLUS**, et ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 30 juillet (soir)

Pendant les dernières heures de la nuit, les patrouilles de la première division australienne qui avaient pénétré dans les positions allemandes près de MERRIS ont réussi à s'établir à l'est du village, elles l'ont entouré et s'en sont emparées.

Cent soixante-neuf prisonniers et un certain nombre de mortiers de tranchées et de mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

Au cours de cette opération nos pertes ont été exceptionnellement légères.

Au cours de la journée, nos patrouilles ont également fait quelques prisonniers dans le secteur de la FORÊT DE NIEPPE.

L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui une grande activité contre nos nouvelles positions de MERRIS.

Merris (Nord) est situé à 9 kilomètres à l'est d'Hazebrouck.

Du 31 juillet (après-midi)

Pendant la nuit, au cours de coups de main heureux et de rencontres de patrouilles dans les environs de LENS, au nord de Bethune et dans le secteur nord de notre front, nous avons fait plusieurs prisonniers.

Un raid ennemi a été repoussé par notre feu au SUD-OUEST DE LA BASSEE.

L'artillerie ennemie s'est montrée active des deux côtés de la Somme et particulièrement aux abords de MERRIS et dans le secteur de KEMMEL.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 30 juillet (21 heures)

Sur la ligne de l'OURCQ, l'ennemi a cherché à s'opposer à l'avance de nos troupes en renouvelant ses contre-attaques.

Au cours de durs combats, nous l'avons repoussé et avons amélioré nos positions.

Leur nouveau front déjà forcé

Zurich, 31 juillet. — D'après des renseignements officiels, la « Gazette de Francfort » écrivait hier que le front allemand s'était fixé sur la ligne Soissons-Villemontoire - Mariennes-Fère-en-Tardenois-Ville-en-Tardenois-Thillois.

Cette informations, comparée aux derniers Communiqués français, constitue l'aveu que la nouvelle ligne de résistance allemande a déjà été forcée.

La retraite du kronprinz

Berne, 31 juillet. — C'est l'état-major de l'armée du kronprinz qui a demandé la retraite de l'armée allemande sur la Marne. D'après les reconnaissances des services d'aviation, le général Foch avait jeté de nombreux ponts entre Soissons et Compiègne, menaçant déjà de prendre les armées du kronprinz à revers. Etant donnée l'insuffisance des réserves allemandes en cet endroit, il était impossible de déjouer cette manœuvre et la retraite générale dut être ordonnée.

Mackensen refuse des renforts

Berne, 31 juillet. — Le grand quartier général allemand aurait fait demander au commandement des armées stationnées en Roumanie et dans les territoires des confins russes quel nombre de divisions pouvaient être envoyées sur le front occidental. Le maréchal von Mackensen a répondu que, vu l'état de surexcitation de la population roumaine, on ne saurait sans danger prélever une unité quelconque sur les troupes stationnées en Roumanie.

La Guerre aérienne

14 avions allemands détruits

Londres, 30 juillet (officiel). — **Dans la journée du 29, la brume et la mauvaise visibilité ont gêné les réglages d'artillerie, mais nos appareils de bombardements et de combats ont achevé leur travail habituel. Quatorze avions ennemis ont été détruits. Nous avons perdu deux des nôtres.**

11 tonnes de bombes

Nos appareils ont jeté onze tonnes de bombes sur les dépôts et les cantonnements adverses.

Pendant la nuit, en dépit des conditions défavorables du temps, nous avons bombardé Bray et Bapaume.

Tous nos appareils sont rentrés.

Stuttgart, Sonningen, Offenburg, Rastadt, Bade bombardés

Londres, 30 juillet (officiel). — **Hier, à la nuit, nos aéroplanes ont attaqué les gares d'Offenburg, de Rastadt et de Bade.**

Stuttgart et Sonningen ont été également attaquées. Trois aérodromes ennemis ont été bombardés et soumis au feu de nos mitrailleuses. Tous nos appareils sont rentrés.

Ce matin, nos escadrilles ont bombardé avec succès la gare d'Offenburg : de bons résultats ont été obtenus.

Au cours d'un combat, trois aéros ennemis ont été abattus et un contraint d'atterrir désemparé. Un des nôtres n'est pas rentré.

NOTE. — Stuttgart, capitale du Wurtemberg, est une ville de plus de 300,000 habitants.

Les alliés bombardent copieusement les communications de l'ennemi

Paris, 30 juillet (officiel). — **Dans les journées du 28 et du 29 juillet, les opérations aériennes se sont poursuivies sur le front de bataille entre l'Aisne et la Marne. Les bombardiers franco-britanniques ont jeté le 28 plus de vingt tonnes de projectiles sur les cantonnements et les points de passage de la vallée de l'Ardre et de la Vesle.**

Les gares de Fismes, Loupeigne, Mareuil, Basoches, les terrains d'aviation de Mont-Notre-Dame et sur des objectifs de la même région trente-six tonnes dans la journée du 29 et dans la nuit suivante. Des incendies et des explosions ont été constatées à Fismes, à Alincourt et à Basoches.

Le 29, nos équipages de chasse ont livré de nombreux combats, au cours desquels quatorze avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat.

Pola bombardé avec succès par les aviateurs italiens

Rome, 30 juillet (officiel). — **L'aviation de la marine de la Haute Adriatique, dans les premières heures du matin, a bombardé les ouvrages militaires du mouillage de la place de Pola.**

L'attaque, qui a eu lieu avec des moyens importants, a duré environ deux heures. Plusieurs grands incendies ont été observés, particulièrement sur les points où sont placées les stations des sous-marins et les appareils d'aviation.

Deux victoires de l'as Tarascon

Paris, 30 juillet. — Pierre Tarascon, qui fut éloigné du front pendant quelque temps, n'avait cependant pas perdu contact avec les Boches. Opérant au plus fort de la bataille récente, il a remporté deux victoires le 18 juillet, toutes deux soumises à l'homologation. Son compte passe de onze à treize victoires.

Aux États-Unis

" Nous devons redoubler d'efforts " dit M. Baker

Washington, 29 juillet. — A propos des victoires des alliés et des succès des armées américaines, M. Baker, ministre de la guerre dit :

« Nous nous rendons parfaitement compte qu'il s'agit pour les Etats-Unis, d'une guerre qui ne fait que commencer. Nous ne devons épargner aucun effort pour hâter les préparatifs de la guerre.

» Les progrès des alliés sur le saillant de Soissons et de Reims continuent; il est heureux que notre peuple mesure ce succès à sa juste valeur. Ce succès mérite naturellement des félicitations. Nous avons motif de nous en réjouir, mais en aucune façon il ne justifierait un relâchement de nos efforts. Il signifie plutôt que nous devons redoubler d'efforts. »

L'élévation de la limite d'âge

New-York, 31 juillet. — De nombreux journaux font une campagne ardente pour l'élévation de l'âge du service militaire, afin que les Etats-Unis disposent de forces irrésistibles l'année prochaine. Le correspondant du « Journal » à Washington dit qu'il ne faut pas de demi-mesures. M. Baker est partisan de l'effort maximum.

La propagande allemande

New-York, 30 juillet. — M. Viereck, éditeur du « Fatherland », a déclaré dans l'enquête sur la propagande allemande, que l'Allemagne avait dépensé de 150 à 200 millions de francs pour influencer l'opinion publique.

Gaz américain contre gaz allemand

New-York, 30 juillet. — Les autorités militaires américaines n'ont eu garde de négliger les gaz, cette arme nouvelle imposée par la barbarie allemande. De grandes usines, dont l'emplacement reste un secret, travaillent nuit et jour à la fabrication de gaz et de dispositifs destinés à leur émission rapide en grandes quantités, et représentant le minimum de dangers pour les sapeurs qui ont pour mission de déclancher leurs vagues empoisonnées sur l'ennemi.

250 millions avancés à la Chine

Washington, 29 juillet. — Le département d'Etat a ratifié l'avance consentie par des banquiers américains à la Chine. L'emprunt s'élèverait à 250 millions de francs. Les négociations continuent pour obtenir la coopération des banquiers français, britanniques et japonais.

Prêts aux alliés

Washington, 31 juillet. — Le Trésor a fait un nouveau prêt de 560 millions de francs aux alliés, ainsi répartis : la France reçoit 500 millions, la Belgique, 45, et la Serbie, 15.

Nos pertes de tonnage diminuent et les navires américains entrent en ligne

Londres, 31 juillet. — A la Chambre des communes, sir Eric Geddes, premier lord de l'Amirauté, passant en revue la situation de la guerre sous-marine, dit qu'il y a un an la perte nette du tonnage des alliés et des neutres était d'environ 550,000 tonnes brut mensuellement, dont 420,000 tonnes britanniques.

Au cours des douze mois écoulés, la position s'est modifiée graduellement. Le résultat net du dernier trimestre a été un gain en chiffres ronds de 100,000 tonnes par mois, et le monde allié et neutre est aussi bien placé le 30 juin 1918 qu'il l'était le 1er janvier 1918.

Les navires du programme américain commencent à entrer en ligne, et bientôt le courant des contre-torpilleurs et des bateaux employés contre les sous-marins, qui vient des Etats-Unis, se transformera en un torrent formidable.

La presse espagnole et la guerre sous-marine

Madrid, 30 juillet. — Les journaux commentant le torpillage du navire espagnol « Ramon-Larinaca », considèrent qu'il constitue le fait le plus grave qui se soit produit entre l'Allemagne et l'Espagne depuis le commencement de la guerre.

Huit sujets espagnols ont péri. En outre, le pétrole que ce navire apportait constituait avec celui qui a été incendié à bord du « Serentes », la presque totalité du stock assuré par l'accord hispano-américain.

REVUE DE LA PRESSE

Paris, 31 juillet.

RESISTANCE ALLEMANDE

L'allure prise par la bataille au cours des dernières heures confirme bien l'impression que nous sommes arrivés sur une ligne de résistance allemande :

« Que l'ennemi ait l'intention de la tenir, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, dit le **Journal**. S'il a limité le mouvement de recul à la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Marne et de l'Aisne, c'est qu'il nourrit l'espoir de pouvoir tenir au moins assez longtemps pour clore un épisode malencontreux. Reste à savoir si nous lui accorderons cette satisfaction. Tout dépend évidemment de la balance entre les avantages possibles et le prix de la continuation de la bataille. Le gros coup de sonde donné jusqu'à présent par l'armée Mangin a-t-il fourni des éléments d'appréciation suffisants pour fixer les décisions du commandement ? Allons-nous assister à de nouvelles reconnaissances, à une reprise de la bataille ou à un temps d'arrêt prolongé ? Ce qui est certain, c'est qu'avant de recommencer une attaque en règle, une préparation s'impose. Notre ligne a marqué en trois jours un mouvement général d'avance qui, en certain endroit, dépasse 10 kilomètres. L'artillerie et les services d'arrière ne marchent pas au train de poursuite. Il faut que tout cela se tasse avant qu'on envisage une nouvelle action sérieuse si on la juge opportune. »

L'AVIATION DE BOMBARDEMENT

L'**Echo de Paris** a interviewé l'ingénieur Caproni de passage à Paris :

« Je suis venu me rendre compte du point où en est la construction de mes appareils dont on a décidé de constituer en France de nombreuses escadres. Les Etats-Unis en construisent aussi en grand nombre avec le concours de mes ingénieurs. Ici comme en Amérique, comme chez nous, le travail marche bien.

» On peut donc s'attendre à bref délai à une intervention beaucoup plus puissante sur le front de France des avions de bombardement.

» Je crois qu'il ne faut pas aller trop vite. Il faut construire. Ensuite il faut adopter un plan d'ensemble entre alliés, un plan puissant, irrésistible. Et alors, l'exécuter par de grands coups. Voyez-vous, les petites expéditions souvent répétées, qu'est-ce que c'est ? Ça ne sert à rien, ou si : ça sert à réveiller l'ardeur guerrière des gens qui s'endormiraient sans le danger dont la menace est arrivée sur eux. Les zeppelins sur Londres, qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils ont fait les enrôlements dans l'armée anglaise. Les gothas sur Paris ? Ils ont stimulé la volonté de la victoire. Nous, nous n'avons pas à aller renforcer l'esprit de résistance en Allemagne. Non. Les bombardements en grand que nous devrons exécuter ne devront viser que des résultats militaires. Vous provoquez quelques dégâts partiels, vous faites involontairement quelques victimes, cela n'abat point le courage de l'ennemi, cela le surexcite. Mais détruisez une ville entière ou toute une partie importante d'une ville avec ses usines, ses ateliers de construction, ses dépôts et magasins, ah ! voilà un résultat militaire. »

AOUT 1914, AOUT 1918

La cinquième année de guerre commence. Dans la **Revue des Deux-Mondes**, M. Millerand, ancien ministre de la guerre, jette un regard sur le panorama des quatre années que nous venons de vivre. Il met en valeur les événements militaires et diplomatiques qui se sont déroulés d'août 1914 à août 1918, et en tire cette conclusion :

« Six mots résument les conditions de paix acceptables par l'Entente : Il faut détruire le militarisme prussien.

» Que ce soit jusqu'à la fin de la guerre notre unique pensée, notre immuable mot d'ordre ! Le Nouveau-Monde n'est pas entré en scène, il ne franchit pas l'Atlantique, il n'accomplit pas les miracles quotidiens dont nous sommes les témoins émerveillés et reconnaissants, pour se contenter d'une paix bâtarde et trompeuse, grosse de tous les périls.

» Les Etats-Unis, et nous avec eux, nous ne nous arrêterons que le but atteint : le militarisme prussien détruit.

» Si la partie est virtuellement gagnée, nos erreurs, nos fautes peuvent en retarder l'issue, prolonger les souffrances, augmenter les deuils. Quel moyen d'éviter autant que possible les fautes et les erreurs ? Un seul : Tout oublier, tout écarter qui n'est pas le gain de la guerre.

» Demain nous reviendrons, si nous en avons par malheur gardé le goût, aux mœurs et aux discussions d'antan. Aujourd'hui et jusqu'à la fin de la guerre, que rien n'existe pour nous que la victoire à remporter. Il faut détruire le militarisme prussien. »

LA MANCHE EN FERRY-BOAT

Voilà la France reliée à l'Angleterre par ferry-boat. En attendant le tunnel sous-marin, des trains entiers passent la Manche en bateau.

« Le ferry-boat, écrit Paul Bignon dans le **Matin**, c'est notre vieux bac perfectionné, c'est le train entier, wagons, voyageurs, marchandises, passant d'un mouvement continu, sans rompre, chargé, du rail au bateau et du bateau au rail. C'est la voie ferrée sur l'eau. Ce service, inauguré avec le plus heureux succès, est l'aboutissement d'un vieux projet, vieux de près d'un siècle, qui n'a vraiment pris corps qu'en 1912 : l'Intercontinental, qui fit à ce sujet une démonstration éloquente que M. Bodington a contée. Le 29 avril 1912, on expédie de Perpignan via Paris-Dieppe-Newhaven un wagon aérothermique rempli de raisins et de pêches. La grue fait la liaison de la voie française au bateau, et du bateau au rail anglais. L'envoi, frais comme un bouquet de muguet, arriva le 1er mai suivant à la station de Willow-Walk et fit prime sur le marché. Les voyageurs, avec le ferry-boat, seront encore mieux traités que les primeurs. On le voit, célérité, suppression d'emballages multiples et spéciaux, économie, parfaites conditions de transport. L'expérience, incomplète puisque le ferry-boat implique la transaction directe et non le transbordement à l'aide de la grue, garantissait l'entreprise, elle prouvait en outre que le ferry-boat n'intéressait pas seulement la Normandie et l'Ile-de-France, le réseau ferré dont Dieppe est le point d'aboutissement, mais encore et autant nos départements méridionaux. »

LES NAPOLEON III LAURES

C'est à partir de demain 1er août que les pièces d'argent à l'effigie de Napoléon III lauré cesseront d'avoir cours.

« Le décret qui les démonétise a un double but, rappelle le **Figaro** : refondre les pièces altérées par l'usage, empêcher la thésaurisation. Un grand nombre d'entre elles ont été déjà versées aux caisses de l'Etat par les établissements publics, qui les ont retirées chaque jour de la circulation. Du fait de la guerre, cette récupération cependant ne saurait être totale. Des 177 millions environ de pièces frappées après 1880, on estime qu'il doit en rester en France près de 100 millions. Jusqu'à ce jour, la plupart des pièces de 20 centimes et de un franc sont rentrées. En revanche, les pièces de 50 centimes et deux francs circulent encore en assez grand nombre. Rappelons donc qu'il sera trop tard demain pour s'en débarrasser, et profitons de ce dernier jour pour faire l'inventaire de notre monnaie. »

Spéculateurs condamnés

Brest, 30 juillet. — Le tribunal correctionnel de Châteaulin vient de sévir contre plusieurs cultivateurs bretons convaincus de spéculation illicite sur le cidre, qu'ils avaient fait monter de 40 à 50 fr. la barrique jusqu'à 150 fr. Ces individus ont été frappés des condamnations suivantes : Pierre Menez, 1,800 fr. d'amende; Laz, 1,200 fr.; Bouarez, 350 fr.; Ferezou, 1,000 fr. Les inculpés ont reconnu que la hausse du cidre était fictive.

L'INTERVENTION EN SIBÉRIE

LES PROGRÈS des troupes alliées en Sibérie

Pétrograd, 29 juillet. — On mande de Moscou que les plus fâcheuses nouvelles sont parvenues au Soviet central au sujet de l'avance des troupes alliées dans la province de l'Amour. **Les détachements de gardes-rouges envoyés à la rencontre des soldats alliés ont été été refoulés en désordre, perdant de nombreux prisonniers et la plus grande partie de leur matériel.**

D'importants dépôts de munitions ont été saisis par les alliés à Schoumakovka, à 60 verstes de Nikolaieff. Les maximalistes n'ont, en particulier, pas eu le temps d'enlever des appareils à gaz et des lance-flammes, qui ont été immédiatement retournés contre eux.

Tous les efforts des officiers allemands chargés par le comité de l'armée révolutionnaire d'organiser des corps de troupes en amalgamant les gardes-rouges et les prisonniers de guerre austro-allemands ont échoué.

LA MARCHE DES TCHECO-SLOVAQUES

Moscou, 29 juillet. — L'attaque des Tchéco-Slovaques contre Simbirsk a été réalisée avec des forces considérables armées de nombreuses mitrailleuses et d'artillerie lourde.

Les troupes du Soviet sont en retraite. Le chemin de fer Doufa-Saratov est aux mains des Tchéco-Slovaques : la bataille continue au nord d'Oufa.

LES ZONES D'INFLUENCE

Moscou, 31 juillet. — Toute la région entre Tomsk et Oudinsk, y compris Krasnoiarsk et Ienisseisk, se trouve, comme Irkoustk, sous le contrôle du général Alexeieff. Le général Horvat se trouve à l'est d'Irkoutsk, et contrôle la région entre le lac Baïkal et Vladivostok.

Les Alliés en Sibérie

Londres, 30 juillet. — En réponse à une question, lord Robert Cecil a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes qu'**aucun accord n'a été conclu entre l'Angleterre ou les alliés et le gouvernement régional de Vladivostok ou de toute autre localité en Sibérie orientale.**

L'UKRAINE soulevée contre l'Allemagne

Le maréchal von Eichhorn assassiné

Berne, 31 juillet. — Une dépêche officielle de Berlin annonce de Kiev qu'un attentat à la bombe a été commis, à deux heures de l'après-midi, par un homme qui passait en fiacre, contre le feld-maréchal von Eichhorn, commandant en chef des forces allemandes en Ukraine, et son adjudant personnel von Dressler, qui se rendaient du Casino à leur domicile.

L'attentat a eu lieu non loin de leur habitation. L'auteur de l'attentat et le cocher du fiacre ont été arrêtés.

Le maréchal a succombé à dix heures du soir. L'aide de camp était mort peu de temps auparavant.

Les justiciers

Bâle, 31 juillet (source allemande). — Les renseignements recueillis jusqu'à présent montrent que le crime a été ourdi par le parti socialiste-révolutionnaire de Moscou, soutenu comme on le sait par l'Entente.

Les condoléances du kaiser

Bâle, 31 juillet. — A la suite de l'attentat commis contre von Eichhorn, l'empereur Guillaume lui avait fait parvenir le télégramme suivant :

« Mon cher feld-maréchal,

» J'apprends avec une profonde indignation la nouvelle du crime commis contre vous et votre aide de camp. Soyez assuré de ma sympathie entière et cordiale. Je souhaite et espère que Dieu vous accordera un prompt rétablissement, qu'il vous garde à nous et à la patrie.

» Avec mes salutations cordiales. »

L'ALLEMAGNE S'ANNEXE DES PROVINCES RUSSES

Zurich, 31 juillet. — On annonce de Berlin que le gouvernement des Soviets a reconnu, par l'entremise de la délégation maximaliste qui négocie actuellement avec les autorités impériales, que les provinces d'Esthonie et de Livonie cessaient de faire partie de la Russie et devenaient indépendantes.

En conséquence, le gouvernement allemand a décidé de créer un gouvernement général pour les provinces baltiques, chargé de préparer l'incorporation définitive à l'Allemagne de la Lithuanie, de la Courlande, de la Livonie et de l'Esthonie.

Certains milieux veulent voir les provinces baltiques réunies à l'Allemagne sous la forme d'un Reichsland.

15 MILLIARDS DE ROUBLES DE DEFICIT

Stockholm, 31 juillet. — Le commissaire bolchevik des finances publie un aperçu des finances de l'Etat du 1er janvier au 30 juin 1918, qui accuse un déficit d'environ 15 milliards de roubles.

En Allemagne

LA CRISE DU VETEMENT

Amsterdam, 30 juillet. — Suivant la « Gazette de Cologne », le bureau impérial des vêtements, devant l'insuccès du premier appel, fait un nouvel appel aux Allemands pour la fourniture volontaire d'un million de costumes d'homme. Les Associations communales pourront obliger les récalcitrants à fournir une liste détaillée de leur garde-robe, sous une peine maximum d'une année d'emprisonnement et 10,000 marks d'amende, avec perte des droits civils.

Un Allemand qui refuse de partager la honte et le déshonneur de sa patrie

Amsterdam, 30 juillet. — Une dépêche de Berlin à la « Gazette populaire de Cologne » dit :

« Un long mémorandum, réfutant le Livre Blanc allemand et signé par l'ex-capitaine von Beerfelde, a été envoyé mardi dernier aux membres du Reichstag. Le capitaine von Beerfelde demande que le Reichstag prenne des mesures énergiques contre ceux qui dirigeaient les affaires de l'Etat au mois d'août 1914. Il demande l'arrestation de M. de Bethmann-Hollweg.

» Von Beerfelde déclare que si le Reichstag ne prend pas de telles mesures, il sera voué à la malédiction de la génération actuelle et des générations à venir. Quant à lui, il demandera ses passeports pour la Suisse pour lui et sa famille, ne voulant pas partager la honte et le déshonneur de sa patrie allemande. »

Le capitaine von Beerfelde fut en Allemagne un des propagateurs du mémoire du prince Lichnowsky. Son attitude indépendante lui attira la haine des autorités militaires, qui le firent poursuivre pour avoir favorisé la propagande socialiste, mais ne purent obtenir sa condamnation.

Qui veut la fin...

Un correspondant qui se souvient avec complaisance du « Bon Juge », le président Magnaud, s'étonne que la magistrature couvre de son hermine les procédés dont usent les inspecteurs de l'alimentation pour déclancher des contraventions sur le chef — sans jeu de mots — des restaurateurs.

Il paraît que non contents de solliciter les garçons par l'appât de pourboires, et d'obtenir ainsi le « fruit défendu », ces messieurs invoqueraient des arguments de sentiment, par exemple la présence d'un jeune poilu à leur table, pour obtenir des faveurs condamnables, du beurre, du sucre, etc.

Si des faits de ce genre se sont produits, — notre correspondant n'en fournit pas la preuve décisive — il y a évidemment excès de pouvoir et compréhension étrange de son rôle par la police. Nous répugnons en France, même pour le bon motif, à certaines manœuvres tendant à abuser de la pauvre nature humaine. La vieille Thémis camouflée en souriante ingénue, et dissimulant sous sa robe son glaive et ses balances, nous apparaît en posture fâcheuse, où il y a du ridicule et de l'odieux.

Au reste, si l'on appliquait à MM. les Inspecteurs le vieil adage de droit : « Personne n'est cru s'il allègue sa propre faute, » comment pourraient-ils invoquer à la charge d'autrui les complaisances qu'ils ont sollicitées, et même payées ? Est-il délicat de pincer les joueurs clandestins en usant de cartes truquées ?

Oui, répondra-t-on, le procédé n'est pas d'une correction ni d'une propreté absolue mais il est pratique, et le devoir de défense sociale couvre la marchandise. M. Léon Daudet disait l'autre jour à la Haute-Cour : « Il n'y a pas de trahison contre la trahison. » Sans doute M. Léon Daudet n'est pas un des pères de l'Eglise juridique, mais il traduisait ici cette idée courante : « Qui veut la fin veut les moyens. » La fin dans l'intérêt public, s'entend.

Soit, mettons les procédés au compte de la vindicte publique. Il y a fait du prince. Il y a même fait de « la princesse ». C'est assez frais, en effet, que MM. les Inspecteurs vont dans les grands restaurants s'offrir de plantureux repas au nom de la loi et à la plus grande gloire de la chose publique : *ad majorem reipublicæ gloriam.*

C'est là ce qui paraît indigner tout particulièrement notre correspondant, et le rendre rêveur... Il est certain qu'on ne prend pas ces inspecteurs-là parmi les dyspeptiques, si j'en crois certaines « additions ». Ils sont en service commandé, ils commandent. Ils ont « la faim » et les moyens.

P. B.

L'horrible crime d'un père

Boulogne-sur-Mer, 30 juillet. — Le conseil de guerre de la région du Nord vient de condamner à mort le réserviste Creton, mineur, en sursis aux mines de Béthune. Le criminel, voulant se débarrasser de son jeune enfant de quatre ans, l'avait enterré vivant. Après lui avoir lié bras et jambes, il l'avait placé la face contre terre dans un trou situé près d'une briqueterie. L'enfant cria et se débattit; mais l'ignoble père le recouvrit de terre et de briques jusqu'à ce que l'orifice du trou fût complètement obstrué. Il s'en alla ensuite sans plus se préoccuper de son enfant.

Obsèques du lieutenant Delcassé

Interlaken, 30 juillet. — Hier ont eu lieu les obsèques du lieutenant Delcassé, en présence des autorités civiles et militaires de la Suisse, de l'attaché militaire civil à l'ambassade de France et de la majorité des officiers internés. Le corps est parti pour la France.

En Autriche

LE PROGRAMME DU NOUVEAU CABINET

Bâle, 30 juillet. — On mande de Vienne à la date du 30 juillet :

« En présentant le cabinet à la Chambre des seigneurs, le président du conseil Hussareck a fait une déclaration sur le programme du gouvernement. Il a une fois de plus répété que la guerre, dès le début,

M. Malvy devant la Haute-Cour

LES TÉMOINS DE LA DÉFENSE

UNE LETTRE DE M. JULES GUESDE

A la reprise de l'audience, le président donne communication à la cour d'une lettre de M. Jules Guesde, ancien ministre d'Etat, par laquelle celui-ci s'excuse, vu son état de santé, de ne pouvoir venir déposer à la barre; mais il se fait un devoir de déclarer qu'il se rend pour partie solidaire de la politique de sagesse suivie par M. Malvy à l'égard de la classe ouvrière.

M. GUSTAVE HERVE

M. Gustave Hervé est alors introduit. Il commence par dire qu'il ne connaît que très peu M. Malvy, qu'il n'a vu que trois fois. « Mais, ajoute-t-il tout de suite, j'avise la cour que si elle suivait M. Daudet dans ses déductions, elle commettrait une abominable injustice et une grosse erreur.

C'est du carnet B que parle M. Hervé, ce qui l'amène à raconter aussi ce qu'on pourrait appeler sa conversion. « Jeune professeur, je fus chassé de l'Université pour une phrase malheureuse, où je traitais en termes truculents le drapeau napoléonien. Je me trouvai jeté dans un milieu socialisté où la propagande allemande se donnait libre cours. J'essayai de joindre le prolétariat allemand au prolétariat français pour s'opposer à toute guerre, fût-ce par l'insurrection. Les condamnations pleuvaient sur nous, et mes amis et moi nous passâmes, de 1905 à 1912, toutes nos années en prison.

» Le gouvernement, avec raison, constitua un carnet B, où il m'inscrivit le premier. A la déclaration de guerre, nous devions être arrêtés. Mais, en 1912, alors que j'étais en prison, j'entendis le canon d'Agadir, et j'essayai, à ma sortie de la Conciergerie, de persuader mes ouailles que, puisque les socialistes allemands se solidarisaient avec l'empereur, nous devions, nous socialistes français, nous grouper autour du drapeau de la défense nationale.

» Cela n'empêcha pas, puisque j'étais inscrit au carnet B, la police de me surveiller étroitement pendant les jours qui ont précédé la guerre, et j'ai pu craindre qu'elle ne fît la sottise de coffrer les 3,000 militants qui me suivaient. Heureusement, il y avait un jeune ministre de l'intérieur qui, comprenant mieux la mentalité ouvrière, s'abstint d'appliquer le carnet B, et permit ainsi à la nation tout entière de se lancer contre les hordes ennemies et de gagner la victoire de la Marne. Ce jour-là, M. Malvy a rendu un grand service à son pays. »

Puis, M. Hervé en vient à Sébastien Faure, évêque de l'anarchisme, qui, d'après lui, n'est pas un méchant homme, mais un homme de passion accessible à la raison.

» Le seul reproche que l'on puisse adresser à M. Malvy, c'est d'avoir d'Almereyda toléré le journal qui menait une campagne suspecte; mais ce reproche on peut l'adresser à tous les ministres qui lui ont succédé. M. Malvy a fait ce qu'on a fait avant lui et après lui. »

M. Gustave Hervé termine en ces termes : « Ce procès apparaît à tous mes amis républicains non pas comme le procès de la république des camarades, mais comme celui de la République tout court dans la personne d'un homme qui est poursuivi pour avoir pratiqué une politique bienveillante républicaine à l'égard du peuple. Et ce procès est fait au moment même où des mouvements ont lieu dans le monde ouvrier, où nous nous efforçons de créer un état d'esprit nouveau pour prolonger l'union sacrée après la guerre.

M. le procureur général : « Je vous ferai observer qu'il n'y a pas de procès intenté à M. Malvy, mais un procès sollicité par M. Malvy lui-même. Il y a une accusation qui fera connaître ce qu'elle critique et ce qu'elle poursuit; elle sera loin de ce que vous dites. Vous avez indiqué des faits actuels qui seraient les mêmes que ceux que l'accusation poursuit. A cette occasion, je voudrais vous interroger sur le fait suivant : M. Briand a dit hier qu'Andrieu, après des excitations criminelles, avait pu continuer son œuvre funeste. Savez-vous ce qui s'est passé en ce qui concerne Andrieu ? »

M. Gustave Hervé : « Oui, j'ai entendu parler de cette affaire. Andrieu, militant de la métallurgie, est mobilisé dans une usine. Il a dû tenir quelques propos, rapportés plus ou moins intelligemment ou honnêtement; M. Clemenceau, que nous aimons pour sa poigne, lui a dit : « Repartez au » dépôt. » Le lendemain, cette manière de procéder a provoqué une grève de 80,000 personnes (hommes et femmes). Je considère le geste des grévistes comme tout à fait regrettable.

» Mais quand on est président du conseil, on ne peut traiter certaines difficultés de la même façon que quand on est directeur de « l'Homme Enchaîné » ou de la « Victoire ». Il y avait deux manières : ou bien amener de la cavalerie, ou bien appeler Merrheim et lui dire de s'employer à rétablir le calme. Merrheim est donc parti, a tâché de faire entendre raison aux militants. L'âme vendéenne du président du conseil a trouvé de qu'il valait mieux, dans les circonstances présentes, revenir à la manière douce de M. Briand et de M. Malvy. On a donc ramené Andrieu de son dépôt à l'usine, après lui avoir lavé la tête, et alors les grévistes ont réintégré leurs ateliers. Cela est-il conforme à ce que sait le procureur général ?

M. le Procureur général : « Non. Vous êtes mal renseigné. Andrieu est arrêté depuis le mois de mai en prévention du conseil de guerre. » (Rires.)

M. Malvy : M. le Procureur général triomphe un peu vite dans l'affaire Andrieu : celui-ci a été arrêté, il est vrai, mais pourquoi ? Pas pour l'affaire dont on a parlé. Il y avait eu un Congrès organisé par les minoritaires du Comité de défense syndicaliste, cela en plein centre ouvrier de la Loire, à Saint-Etienne. C'est à la suite de propos tenus à ce Congrès qu'il y a eu des arrestations.

M. le Procureur général : « Andrieu n'a pas été poursuivi dans l'affaire de la grève parce qu'il avait été acquitté par le conseil des patrons et des ouvriers institué par M. Albert Thomas. »

SYNDICALISTES

On entend ensuite une série de syndicalistes : **M. Millera**, secrétaire du Syndicat de l'habillement, et **M. Dumas**, secrétaire général du Syndicat des tailleurs, qui déclarent tous deux que la grève des midinettes, en mai 1917, n'a eu qu'un seul motif, les salaires trop bas et le refus par les patrons d'accorder la semaine anglaise.

M. Champvin, du Syndicat du bâtiment, parle de la grève Lapeyrère, et rend hommage aux efforts faits par M. Leymarie pour terminer rapidement le conflit. Au nom de 50,000 ouvriers, il apporte à M. Malvy la sympathie des travailleurs.

M. Métivier, des travailleurs de l'Etat, rappelle que les travailleurs de l'Etat n'ayant pas obtenu les augmentations qu'ils sollicitaient décidèrent de tenir une réunion, rue Grange-aux-Belles, pour s'entendre sur les mesures à suivre. M. Malvy fit appeler les militants, leur demandant, dans un but patriotique, de renoncer à leur réunion; les Allemands n'auraient pas manqué, en effet, de l'exploiter dans leurs journaux.

M. JOUHAUX

Le témoin suivant, **M. Jouhaux**, secrétaire de la C. G. T, affirme avec force, dès le début de sa déposition, que la politique suivie par M. Malvy à l'égard de la classe ouvrière était la seule possible en temps de guerre.

M. Jouhaux nie l'intervention d'étrangers dans les grèves. Il réclame pour la C. G. T. la confiance qu'elle n'a cessé de justifier, puis il ajoute :

« Je voudrais dire quelques mots sur ce qu'on a appelé notre propagande défaitiste. Mes camarades des organisations syndicales n'ont jamais eu un geste qui puisse porter atteinte à la défense nationale. Aucun des soi-disant pacifistes n'a rien fait contre la patrie. On a injurié ceux qui ont assisté à des conférences internationales, en supposant qu'ils touchèrent pour cela quelque argent. Si notre classe ouvrière, qui est Française elle aussi, n'a pas troublé l'ordre public, c'est grâce à l'attitude bienveillante de M. le Ministre de l'intérieur et des gouvernements qui se sont succédé et qui ont toujours essayé de nous donner satisfaction sans léser les intérêts de la nation.

» Notre dernier Congrès confédéral a prouvé qu'il n'y a pas un militant, même extrémiste, qui ne fût pour la défense nationale. Telle a toujours été la préoccupation dominante de tous nos orateurs. Ainsi ont pu s'affronter les thèses contraires, pour aboutir aujourd'hui à une résolution unanime, élément de garantie incontestable pour la défense nationale.

Le procureur général : Je prends acte de vos déclarations émouvantes et rassurantes sur les dispositions des ouvriers.

M. Mougeot : Les réquisitions du procureur général accusent le ministre d'une propagande funeste dans les grèves. Je demande l'avis de l'homme qui vient de déposer avec une clarté et une sincérité impressionnantes. (Mouvements divers.)

M. Jouhaux : Je considère le rôle joué par le ministre dans les grèves parisiennes, à des moments parfois difficiles, comme un rôle de médiation exercé dans l'intérêt général du pays.

M. Mougeot : Je rappelle l'expression exacte du procureur général : « Propagandiste funeste par son action dans les grèves de l'intérieur. »

M. Jouhaux : Si avoir solutionné des conflits menaçants, c'est faire une propagande détestable, le ministre et moi l'avons commise. Si c'est un acte méritoire, nous l'avons fait.

LES PERMIS DE SEJOUR

M. Breiet, conseiller d'Etat, ancien président de la commission de révision des permis de séjour, indique quel a été le travail de cette commission. Elle a vu, jusqu'en juin 1917, 8,000 dossiers. Des avis défavorables ne furent donnés que pour 100 permis de séjour. L'avis de celle-ci a été suivi. Il n'y a eu que de très rares cas où l'on a passé outre.

M. Moutet déclare : « Ces collectivistes se solidarisent entièrement avec le ministre de l'intérieur pour les reproches qui pourraient lui être adressés, parce qu'il nous a donné parfois satisfaction. Je hais le bolchevisme autant que le tsarisme, et c'est une calomnie de dire que nous ne sommes intervenus que pour les bolcheviks. Nous avons agi en faveur de sincères amis de la France. Beaucoup de ces Russes quittèrent la France, et, arrivés à la frontière d'Espagne et aux Etats-Unis, furent recueillis par des agents allemands qui firent dans leurs journaux des campagnes désastreuses pour la France. J'ai demandé à M. Malvy de faire cesser les tracasseries de la police. Le ministre de l'intérieur nous a donné satisfaction dans la mesure du possible.

L'audition des témoins est terminée.

UN MEMOIRE DE LA DEFENSE

Me Bourdillon annonce que la défense a fait imprimer un mémoire juridique pour faciliter la tâche des membres de la Haute-Cour.

Me Guillain donne alors lecture de ce document. Le mémoire institue d'abord une discussion juridique sur la question de savoir si la cour de justice est compétente pour juger de faits dont elle n'a pas été saisie. Puis, le mémoire examine les différents chefs de complicité retenus :

Sur la demande du procureur général et de la défense, la prochaine audience est renvoyée à vendredi après-midi, pour le réquisitoire de M. Mérillon.

A LA CHAMBRE

Le privilège de la Banque de France

Paris, 30 juillet. — La Chambre reprend la discussion du projet de renouvellement du privilège de la Banque de France.

Un amendement de **M. Labroue** tend à interdire aux membres du conseil de régence de la Banque d'être administrateurs de Sociétés étrangères.

M. Géo Gérald, très applaudi, démontre que cet amendement est contraire aux véritables intérêts de la France, « car si nous voulons, dit-il, que nos exportateurs puissent être soutenus, il faut que nos financiers aillent à l'étranger. »

L'amendement est rejeté à mains levées. Aussitôt, **M. Labroue** en présente un second, interdisant aux régents de la Banque de faire partie de Sociétés de pays en guerre avec la France.

Celui-ci est pris en considération par 433 voix contre 86.

M. Bedouce soutient un amendement d'après lequel la Banque de France, tous les trois mois, s'assurera du chiffre d'effets existant dans le portefeuille des banques recevant des dépôts remboursables à vue ou à trois mois, qu'elle pourrait, en cas de crise, accepter à l'escompte.

La prise en considération est rejetée par 321 voix contre 167.

On adopte sans discussion les articles réservés.

Avant le vote sur l'ensemble, on entend une déclaration de **M. Raoul Péret**, président de la commission du budget, qui se félicite des résultats obtenus pour l'Etat et des garanties que la durée de vingt-cinq ans apporte aux porteurs de billets. (Applaudissements.)

SCRUTIN A LA TRIBUNE

Au moment du vote, le président annonce qu'il est saisi d'une demande de scrutin public à la tribune. On fait l'appel des cinquante signatures exigées par le règlement.

Il y a cinquante-trois présents. Il va donc être procédé au scrutin public à la tribune.

L'ensemble est voté par 231 voix contre 72, sur 303 votants. (Applaudissements au centre et à gauche.)

On décide de discuter demain, à trois heures, la loi sur l'appel de la classe 1920.

Communiqué italien

Treize avions abattus

Douze avions ennemis ont été abattus dans des combats aériens.

Un treizième, atteint par l'artillerie, est tombé dans les environs d'ASOLO.

FRONT DE SALONIQUE

Rome, 30 juillet (officiel).

Ayant terminé l'organisation des lignes de résistance, nos troupes avancées sur le SEMENI et à l'est de l'OSUM DEVOLI ont ralenti la pression contre les troupes ennemies. L'activité combative par conséquent a diminué.

BORDEAUX

1

Il y a un an

Au sud de Laon, les troupes françaises prennent l'offensive.

La région économique de Bordeaux

La conférence à la Chambre de commerce

CONSTITUTION DE LA REGION

A deux heures, la conférence est ouverte dans la grande salle des délibérations de la Chambre de commerce du palais de la Bourse.

En l'absence de M. Daniel Guestier, président, M. Paul Maurel, premier vice-président, la préside avec, à ses côtés, les trois délégués du ministre et MM. Olivier Bascou, préfet; Charles Gruet, maire; Bourbouley, conseiller général, président de la commission départementale; Petisné, secrétaire général de la préfecture.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons, outre M. Etienne Huyard, vice-président, et les membres de la Chambre de commerce, MM. Bentejac et Vayssière, conseillers généraux; des membres de la municipalité; MM. Lamarthonie, secrétaire général de l'Union des Syndicats girondins, représentant quarante-cinq Syndicats de la région; Stéphane Millet, représentant la Fédération maritime de Bordeaux, le Syndicat de l'armement et le Syndicat des transitaires; G. Richard, président de l'alimentation bordelaise; Geo Chalus, délégué de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie; E. Antin, du Syndicat général du bâtiment.

Les Chambres de commerce ou les villes de la région étaient représentées par MM. R. Domingo, président, et Pierre Le Roy, trésorier de la Chambre de commerce de Bayonne; Bertrand Pouey, de la Chambre de commerce de Libourne; Robinau, président, L. Lasmolle, L. Col et Ferranti, de la Chambre de commerce d'Agen; Janneau, vice-président, et René Conquaret, de la Chambre de commerce du Gers; Alf. Murat, E. Decoux-Lagoutte et F. Chaux, de la Chambre de commerce de Périgueux; Pourquerie de Boisserin, président de la Chambre de commerce de Bergerac; M. Chauveau, de la Chambre de commerce d'Angoulême; Lugau, de la Chambre de commerce de Cahors; Latouche et Dayraut, du Lot-et-Garonne; Raffin, délégué de la ville de Brive; J. Debouchaud, conseiller général de la Charente.

Ajoutons que M. Paul Maurel donne lecture de lettres émanant des présidents des Chambres de commerce de Tarbes et de Montauban approuvant la manière de voir de la Chambre de commerce de Bordeaux, et demandant de rattacher leurs Compagnies à la région de Bordeaux, tout en leur permettant de collaborer à d'autres régions où les départements qu'elles représentent ont des intérêts.

Le distingué vice-président a également lu une délibération du Conseil municipal et une lettre de l'honorable maire de Royan, M. Torchut, demandant à rattacher leur port à la région de Bordeaux, où se trouvent également ses véritables intérêts.

En ouvrant la séance, M. Paul Maurel a présenté les excuses du président, et après avoir salué les représentants du ministre du commerce et de l'industrie, il a remercié les groupements et les délégués qui avaient répondu à l'invitation de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Puis il a donné la parole à MM. Feghiera, Hauser et Allegret, délégués du ministre, qui ont successivement exposé les grandes lignes du projet d'organisation des régions économiques.

Les exposés présentés par les trois hauts fonctionnaires du ministère du commerce ont été des plus intéressants.

Aujourd'hui, ont-ils dit en substance, tout indique que la guerre est arrivée à sa phase dernière et que nous devons examiner sans retard ce qu'il conviendra de faire dans la paix, notamment pour développer la production commerciale, industrielle et économique, de façon que — et la chose est possible — la France soit en mesure, non seulement de se suffire à elle-même, mais d'exporter à l'étranger. La réorganisation économique de la France doit assurer la victoire de demain.

L'administration centrale ne peut prétendre à instaurer la prospérité dans le pays tout entier. Il faut que chacun apporte sa contribution au bien public, à l'intérêt général. Les régions donneront au gouvernement les conseils précieux.

Le but poursuivi dans la création de ces régions économiques est de permettre aux intérêts convergents de s'unir pour la défense des intérêts communs. L'arrêté ministériel les constituant donnera aux collectivités intéressées les moyens de se concerter, de s'organiser sans autorisations spéciales.

L'œuvre de ces régions pourra être considérable. Elles seront des condensateurs d'énergie.

Les délégués ont affirmé — et en cela ils ont déclaré être les porte-parole du ministre, M. Clémentel — que la région sera une œuvre de décentralisation — n'ayant aucune rigidité — entièrement entre les mains des corps intéressés, qui auront leur autonomie, leur indépendance absolue, et qu'on ne créera pas de fonctionnaires nouveaux pour cette institution, qui permettra d'éviter les lenteurs administratives actuelles.

En ce qui concerne la région dont Bordeaux sera la capitale, son action et celle de son port pourront être des plus grandes. Il ne faut pas, en effet, oublier que le port de Bordeaux sera l'amorce de la ligne Suisse-Océan, du canal projeté pour permettre aux grands navires de passer de l'Océan à la Méditerranée, etc. Son Université apportera sa précieuse et savante collaboration aux industries de la région...

En un mot, les régions contribueront puissamment à la mise en valeur méthodique et organisée de la France. Il faut produire pour enrichir notre patrie. Elles seront un pas considérable vers la constitution de la région intégrale.

M. Paul Maurel, après avoir chaleureusement remercié MM. Fighiera, Hauser et Alegret, a exposé le point de vue de la Chambre de commerce de Bordeaux sur le projet de division de la France en régions économiques. Ce point de vue est d'ailleurs en concordance complète avec l'exposé des principes qui, d'après le projet même de M. le Ministre du commerce, doivent être nécessairement respectés dans cette division lorsqu'il s'agit de ports maritimes.

Le vice-président de la Chambre de commerce de Bordeaux rappelle alors le passage, que nous avons signalé hier, de l'exposé du ministre au sujet des grands ports, et il poursuit :

« C'est la vérité même, et il est impossible de mieux l'exprimer. Aussi bien, la Chambre de Bordeaux a-t-elle constaté avec quelque surprise, et non sans regret, que le projet de M. le Ministre du commerce lui semblait n'avoir plus tenu compte des principes qui viennent d'être rappelés lorsqu'il a abordé la question précise de la fixation du cadre proposé pour la sixième région économique.

» La Chambre de commerce de Bordeaux estime donc qu'il est de son devoir de confirmer aujourd'hui les vœux qu'elle a formulés à cet égard et transmis à M. le Ministre du commerce, notamment par ses lettres en date du 11 octobre 1917 et des 1er juin et 25 juillet 1918.

» Elle reste frappée du caractère à la fois trop étroit et trop rigide des régions purement territoriales dont la création est envisagée, du moins lorsqu'il s'agit de déterminer les zones naturelles d'attraction des grands ports maritimes qui sont, en réalité, des organes économiques nationaux bien plus que régionaux. C'est pourquoi la Chambre de commerce de Bordeaux considère que la sixième région devrait comprendre tout le bassin de la Garonne et de ses affluents navigables... »

M. Paul Maurel termine en exposant la façon dont, de l'avis de la Chambre de commerce de Bordeaux, devrait être constituée la sixième région de Bordeaux. Nous indiquons plus loin ces propositions, qui ont été adoptées en principe.

Ajoutons que, successivement, toutes les collectivités représentées ont fait connaître leur sentiment et ont appuyé le point de vue de la Chambre de commerce, et que les délégués des Chambres de commerce de Bayonne, Agen, Périgueux, Bergerac, Cahors, Auch, Angoulême, etc., ont réclamé leur réunion à la région de Bordeaux, étant entendu que celles d'entre elles qui ont déjà adhéré à d'autres régions pourront également appartenir à la nôtre.

Comme nous l'avons dit précédemment, Royan, Tarbes et Montauban ont exprimé la même volonté.

M. Raffin, délégué de la ville et de la municipalité de Brive, a réclamé la création d'une Chambre de commerce dans cette cité et sa réunion à la région de Bordeaux.

Une entente absolue est donc intervenue entre tous les délégués et la Chambre de commerce de Bordeaux, entre les représentants du ministre, qui ont déclaré que rien ne s'oppose à ce que des Chambres de commerce fussent affiliées à deux régions. Ce sera à elles de rechercher les modalités de cette double union.

LA 6e REGION

En résumé, sauf modification de détail et sous les réserves formulées par les Chambres intéressées, notamment en ce qui concerne l'organisation éventuelle de la sixième région, cette dernière pourrait être constituée comme suit :

Département de la Gironde avec, dans la Charente-Inférieure, la rive droite du fleuve et Royan jusqu'à la pointe de la Coubre;

La partie sud du département de la Charente comprenant les circonscriptions des Chambres de commerce d'Angoulême et de Cognac;

Les départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Corrèze — ou, tout au moins, de la circonscription de Brive.

M. Paul Maurel a également demandé d'y comprendre le Puy-de-Dôme.

La séance a été levée à cinq heures et demie, après que M. Maurel, en quelques patriotiques paroles, eut convié ses collègues des autres Chambres de commerce à s'unir à celle de Bordeaux pour travailler à la grandeur et à la prospérité de la France.

Le ravitaillement civil de Bordeaux

Ainsi que nous l'avons dit, la municipalité se préoccupe activement — et cela depuis longtemps déjà — de pourvoir, dans la mesure du possible, au ravitaillement civil de Bordeaux. Les achats qu'elle a faits en bois, en viandes, en denrées diverses, et qui ont eu une utile répercussion sur les conditions économiques de la vie, sont considérables. Ils sont cependant encore insuffisants. Normalement, par exemple, notre consommation quotidienne exigerait 75 à 80 tonnes de pommes de terre. Cette quantité serait indispensable pour suppléer au rationnement du pain... et nous n'en avons pas le dixième!

Signalons qu'aujourd'hui même, le maire a pu se rendre acquéreur, dans un centre voisin, d'un lot important de carottes qui ont été livrées, sur les marchés, à des conditions bien inférieures aux « prix de guerre » imposés par nos producteurs.

Mais l'œuvre de la municipalité n'est pas aisée. Il n'est pas facile de se procurer des stocks de denrées, et, quand on y parvient enfin, — parfois dans des régions fort lointaines grâce à l'intelligente intervention de courtiers ou d'employés dont les voyages sont onéreux, — il arrive souvent que lorsque tout le travail de recherche est terminé, que les marchandises sont groupées et prêtes à être expédiées à Bordeaux, l'intendance survient et réquisitionne ce qui est destiné à notre alimentation. La fable des « marrons du feu » sera toujours vraie!

C'est ainsi que M. Charles Gruet, qui, fort de l'approbation ministérielle, avait fait acheter 300 tonnes de pommes de terre en Bretagne, a été informé hier que l'intendance a mis l'embargo sur leur expédition. Nos concitoyens devront donc s'en passer, et, pendant ce temps, les hospices civils, l'asile départemental de Picon, l'asile Terre-Nègre, les hôpitaux complémentaires ou auxiliaires et même l'hôpital militaire réclament au maire de quoi nourrir leurs si intéressants pensionnaires.

Décidément, il faut reconnaître que l'action municipale n'est guère facilitée.

Recensement des stocks de céréales et farines panifiables

Il est rappelé aux intéressés que l'article 13 du décret du 22 juillet 1918, en vue du passage du régime du 30 novembre 1917 au régime établi par ce décret, prescrit l'établissement d'un inventaire pour le recensement des stocks de céréales et de farines disponibles chez les producteurs, les meuniers, les commerçants et autres détenteurs.

En conséquence, tous les détenteurs de céréales (blé, orge, maïs, seigle, sarrasin, méteil, millet, dari, sorgho, avoine) de fèves ou féveroles, ainsi que les farines panifiables à quelque titre qu'ils les possèdent sont tenus de faire à la mairie de leur résidence la déclaration des stocks détenus par eux à la date du 31 juillet 1918 au soir.

Ces déclarations devront être faites par chaque détenteur en distinguant les diverses natures de denrées qui viennent d'être énumérées. Les quantités réservées pour la consommation familiale, les ensemencements et la nourriture des animaux devront être mentionnés par chacun d'eux, à part et séparément pour chacune de ces exceptions. Pour chaque céréale il y aura lieu d'indiquer distinctement les quantités provenant des anciennes récoltes et celles provenant de la récolte actuelle.

Toutes omissions ou fausses déclarations seront passibles des sanctions prévues par la loi du 10 février 1913.

Viande de bœuf de l'Argentine et de mouton de la Nouvelle-Zélande

Il y a lieu d'ajouter les boucheries suivantes à la liste déjà donnée des boucheries vendant les viandes de bœuf de l'Argentine et du mouton de la Nouvelle-Zélande, en même temps que les viandes fraîches.

Brunet, rue Elie-Gintrac, 7; Richard, rue Fondaudège, 20; Lacave, marché des Douves; Verdeau, marché des Chartrons; Dumas, rue des Faures, 6; Georges Robert, marché des Capucins, tribune 3; Pauflac, rue de Berry, 7; Rapin, rue Fondaudège, 182; Augey, marché des Capucins, tribune 14.

Légion d'honneur

Nous sommes heureux de relever au « Journal officiel » la nomination de chevalier de la Légion d'honneur de M. le docteur Louis Soulard, pharmacien-major de 1re classe dans les hôpitaux du front depuis le début des hostilités.

M. le docteur Soulard est un praticien très distingué et un spécialiste connu. Il est un des chefs de la maison Creuzan et Soulard, de Bordeaux.

Citations

Deux citations de Bordelais qu'il nous est très agréable de signaler :

« Edouard Sorbé, lieutenant au 31e régiment de dragons : Commandant une section de mitrailleuses, soumise à un bombardement de neuf heures et d'une violence inouïe, et blessé à la tête a gardé le commandement de son unité avec un sang-froid superbe jusqu'au moment où tout danger étant écarté pour la position qui lui était confiée, il put faire panser sa blessure. »

C'est la seconde citation obtenue par ce jeune officier, petit-fils de M. Edouard Cruse, dont la famille compte de nombreux officiers faisant brillamment tout leur devoir.

— Est cité à l'ordre de la division, le sous-lieutenant Gérard du Vivier de Fay-Solignac :

« Jeune officier nouvellement passé dans l'aviation, ayant toujours fait preuve de courage et de sang-froid. Ne s'est jamais laissé arrêter dans l'accomplissement de ses missions par le tir souvent très violent de l'artillerie ennemie, notamment le 29 avril et le 4 mai. Est descendu à très basse altitude sur les positions ennemies pour en reconnaître l'occupation. »

Ce jeune officier est le deuxième des fils de M. du Vivier de Fay-Solignac, engagé dans l'artillerie en 1915, sorti aspirant de l'école de Fontainebleau en octobre 1917 et promu sous-lieutenant le 15 mai dernier.

Concours d'entrée à l'École normale et brevet élémentaire

1. Sont proposées pour l'Ecole normale d'institutrices de Caudéran, par ordre de mérite, les aspirantes dont les noms suivent, Mlles :

1. Rydén, 2. Rey, 3. Barlet, 4. Bélivier, 5. Saillent, 6. ex-æquo Robin et Fumat, 8. Lagoardette, 9. ex-æquo Beck et Anne Dupouy, 11. Petiteau, 12. ex-æquo Permanas et Germaine Dupuy, 14. ex-æquo, Ameau et Colombet, 16. ex-æquo Naillant et Croze, 18. Besson, 19. Yvonne Castagnet, 20. Bissey, 21. Xans, 22. Ducourt, 23. Ducos, 24. ex-æquo Déoux et Fargues, 26. ex-æquo Joie et Laventure, 28. Landé, 29. Nougein, 30. Bachellerie.

2. Pourront entrer comme auditrices libres à l'Ecole normale de Caudéran, Mlles :

1. Morandière, 2. Duffar, 3. Court.

3. Viennent ensuite par ordre de mérite et ont obtenu le brevet, si elles ne le possèdent pas déjà, Mlles :

1. Favier, 2. Bouey, 3. Germaine Dumas, 4. Maglio, 5. Chignac, 6. ex-æquo Dorguelih et Fayolle, 8. Raffy, 9. Lagrange, 10. Nicot, 11. ex-æquo Bastien et Faussion, 13. Jeanne Dumas, 14. Begey, 15. Calsat, 16. Marie Dupouy, 17. Gendre, 18. Loubens, 19. Arrecgros, 20. Cazaux, 21. Peyras, 22. Lamaux, 23. Louise Castagnet, 24. Maréchal, 26. ex-æquo Humbert et Pena, 28. Tessier, 29. Labuchelle, 30. Lagrifoul, 31. Lacaze, 32. Mouras, 33. ex-æquo Destang et Dugats, 35. Marie-Louise Dupuy, 36. Lamargue, 37. Bouvier, 38. Péroul, 39. Castérat, 40. Micheiet, 41. Pineaud, 42. Papain.

Ecole supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux

Diplômes conférés par le ministre du commerce

Section commerciale : Pierre Delpeut, Roger Pineau, Henri Mitayne, Raphael Pereyre, Eugène Arrou, Jean Hellies, Edouard Sire, Jean Calvet, Jeanne Gouzenne, Bernard Timbeau, Georges Coulaud, Jules Mathieu, Jean Ducq, Yvonne Lamy, François Carricaburu, Daniel Bandon, Georges Badie, Jean Urruty, Alexandre Lopès, Pierre Francès, Pierre Labarbe, André Bourbouse, Prosper Cartier, André Cordellier, Jacques Marbœuf, Paul Barbottin, Pierre Royer, Norbert Dubesset, Maurice Simon, Pierre Puyau, Pierre Bos.

Section industrielle : Jean Ténot, Jean Sihouette, René Lafuge, Pierre Bareis, Jean Feydieu, Jean Souleyreau, Marcel Vignau, Gaston Arassus, François da Matha Santena, Frank Lahary, Léon Erbin, Maurice Mas, Jean Darrigade, Jean Kehrig, Jean Martineau, Jean Berniard, André Lamire, Lucien Marceron, Paul Descoins.

Diplômes et certificats d'études conférés par l'Ecole

Etudes supérieures de mécanique et d'électricité. — Diplôme : Pierre Descorps. — Certificat : Emile Fauconnier.

Certificats d'études. — Section commerciale : Vigo, Foussard, Mongis, Lergs, Guédon, Pallas, Pouget, Ferrand, Andrieux, Laroche, Kourtovitch, Tchomitch. — Section industrielle : Grelon, Pascault, Vitrac.

Admission en 2e année

Commerce : de Roffignac, Morel, Fourcade, Dupierris, Meynié, Bouchet, Moreau, Escande, Artigues, Baudou, Fleuret, Dastarac, Taleyrach, Houssa, Perrier, Peyneau, Triquéra, Courtiery, Duberry, Desperbasque, Beylot, Lescaray, M. Rebuffet, de Pons, Benoist, Magirardon, Couty, E. Rebuffet, Bouzianne, Villa, Ribes, Conaga, Lavaud, Avril, Lacombe, Esquivel, Massart-Weit, Dizaute-Lacoste, Audubert, Stafanis, Dessombs, Lapoujade, A. Challou, Mitrovitch.

Industrie : Métras, Boucher, Déroune, Leyx, Gachet, Caujolle, Bruchou, Lacotte, Bockholt, Biros, Palard, Peynaud, Jacob, Dubéros, Faure, Gaillhean, Coulombeix, Defois, Pindassaud, Mathieu, Trachez, Morel, Olivié, Lazarevitch, Logitchkovitch.

Pour les services américains

Une séance de recrutement de main-d'œuvre pour les services américains aura lieu jeudi 1er août, à partir de neuf heures du matin à la préfecture de la Gironde (salle du conseil de préfecture). On recrutera des ouvriers appartenant aux catégories suivantes : maçons, cimentiers, charpentiers, terrassiers et manœuvres.

Les travailleurs français ou étrangers doivent être munis de pièces d'identité et être prêts à partir sans délai.

Ils signent un contrat de trois mois et une prime leur est versée à l'expiration de leur engagement en sus de leur salaire. Ils sont, en outre, logés gratuitement et nourris pour 2 fr. 50 par jour.

Beaux-Arts

M. Gaston Leroux, notre distingué professeur de statuaire à l'Ecole des beaux-arts, avait été mobilisé dès la première heure, et il a fait son devoir à un poste difficile avec autorité et conscience.

Revenu à son atelier, il expose dans les vitrines de la maison Grézy, cours de Tourny, un choix de ses dernières œuvres. Ce sont des études de nu, des « sujets » ou des têtes, marquées toutes au sceau du métier le plus complet et le plus sûr, bien entendu avec le souci discret de la difficulté vaincue, du modelé ou du raccourci difficiles.

Mais, à côté de l'exécution, s'affirment dans tous ces morceaux un sentiment de la grâce et de la finesse, un rythme de lignes et de plans dont la pureté classique s'accompagne d'un jeu expressif bien personnel et tout moderne. L'exposition du maître sculpteur retiendra l'attention de tous les amateurs.

— Chez Imberti, cours de l'Intendance, M. Gomez a une série d'aquarelles du pays basque, et d'autres régions, qui sont un enchantement pour les yeux. Dans des pages très poussées, très complètes, et où rien n'est laissé au petit bonheur de la facture, l'artiste a dégagé le sens décoratif de ses thèmes avec un brio et un éclat saisissants.

La séduction de ces paysages et de ces harmonies florales s'impose tout de suite, et le succès des aquarelles de M. Gomez sera très grand.

Arrestation mouvementée

M. Vialles, sous-chef de la 7e brigade mobile, prévenu qu'un dangereux repris de justice, déserteur, avait été aperçu sur les quais, habillé en soldat américain, délégua les inspecteurs Jagourd et Durrès à sa recherche. Ceux-ci le rencontrèrent, mardi soir, devant l'établissement des bains Girondins.

Les policiers lui demandèrent ses papiers; l'homme exhiba une fausse permission au nom de David. Pendant que l'inspecteur Durrès examinait la pièce, le déserteur se recula soudain dans l'intention de s'enfuir. L'inspecteur Jagourd se jeta sur lui; mais au même moment, l'individu tirant un revolver tenta de s'en servir contre les représentants de l'autorité. Il n'en eut pas le temps, fort heureusement.

Solidement maintenu, le déserteur fut conduit, menottes aux mains, à la place et remis aux autorités militaires.

PETITE CHRONIQUE

Coup manqué. — Mardi matin, vers trois heures et demie, trois individus inconnus se sont introduits par effraction dans le magasin de M. Jean Maurel, mécanicien, 12, rue Duffour-Dubergier. Ils ont tenté d'emporter une bicyclette. Mais, surpris par M. Maurel, qui les a reçus à coups de revolver, les malfaiteurs ont pris la fuite.

La cambriole. — Dans l'après-midi de mardi, on a volé, au préjudice de Mme Conar, 113, avenue Thiers, et pendant son absence, un porte-monnaie contenant 95 fr.

Observez les arrêtés. — Un épicier de la rue de Saujon refusait, dans la journée de mardi, de livrer 250 grammes de sucre à un soldat en permission, sur présentation d'un bon que ce dernier avait reçu le même jour à la mairie. Le commerçant s'est vu dresser procès-verbal.

Cheval égaré. — M. Joachim Espagnol, rue Rieuzac, a trouvé un petit cheval rouge, sans licol, près de la barrière du chemin de fer. Il l'a remis 19, rue Brémontier.

COMMUNICATIONS

PREPARATION MILITAIRE

Brassard du recordmann (U. V. F., 3e année). — Jeudi 1er août, à dix-sept heures, au Vélodrome du Parc, continuation du prix Léon Hourlier (tour de piste lancé, contre la montre), six prix, ouvert à tous. Pas de droit d'entrée.

Dimanche 4 août, finale du prix Hourlier et course consolation 5 kilomètres. Primes réservées aux non classés de cette épreuve.

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le jeudi 1er août prochain les expéditions à destination du réseau de l'Etat dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après :

Série A, du numéro 15,201 à 15,700; série E, du numéro 1,901 à 2,000.

Chemins de fer de l'Etat (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera le jeudi 1er août prochain les expéditions à destination du réseau de l'Etat dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après :

Série C, du numéro 4,476 à 4,800; série D, du numéro 3,850 à 4,000.

Théâtres et Concerts

Apollo — Adieux de Tariol-Baugé

dans « LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN »

Jeudi 1er août, en matinée à 2 h. 30, pour les personnes qui ne peuvent assister aux représentations du soir, et en soirée,